

**Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux  
Portée détaillée des agréments**

(Référence : Arrêté du 5 juillet 2016 relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyse de la Gironde
Adresse du laboratoire	33, avenue du Docteur Schweitzer 33608 PESSAC CEDEX
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2015
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2019
Date de mise à jour de la portée	26/06/2018

<b>Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles</b>	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	<b>Agréé</b>
A-2 - Paramètres réalisés sur site	<b>Agréé</b>
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	<b>Agréé</b>
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	<b>Agréé</b>
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
<b>Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)</b>	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	<b>Agréé</b>
F-2 - Paramètres réalisés sur site	<b>Agréé</b>
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	<b>Agréé</b>
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	<b>Agréé</b>
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	<b>Agréé</b>
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	
H-1 - Pour les eaux de piscines	<b>Agréé</b>
H-2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	<b>Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)</b>

#### **E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles**

*Legionella*  
Salmonelles

#### **E-2 - Analyses chimiques optionnelles**

Couleur  
Orthophosphates  
Titre alcalimétrique

#### **E-4 - Analyses chimiques optionnelles complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées**

Orthophosphates  
Titre alcalimétrique

#### **I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles**

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores  
*Legionella*  
Salmonelles

#### **I-2 - Analyses chimiques optionnelles**

Acide isocyanurique  
Chlorures